

## Rencontre du réseau RAPPEL

**6 novembre 2025**

**Atelier n° 1 :**

**Précarité énergétique : une affaire de genre ?**



---

**Animation :** Audrey Le Marec et Claire Bally (Cler Solutions)

**Intervenante :** Barbara Nicoloso, directrice de Virage Énergie



## Introduction

**Claire BALLY**, Cler Solutions

Cet atelier est le prolongement direct de la plénière thématique présentée par Barbara Nicoloso sur la question du genre dans le cadre de la transition énergétique. Nous allons à présent nous concentrer dans cet atelier sur le lien entre le genre et la précarité énergétique, en prolongeant les échanges de la plénière et également en partant de l'expérience des participant·es.

Nous réfléchirons notamment aux moyens permettant de mieux prendre en compte cette question dans le cadre de nos pratiques au quotidien, en nous efforçant de dégager des pistes d'action, sachant que le RAPPEL souhaite mettre en place à partir de 2026 un groupe de travail sur le genre et la précarité énergétique.

## Cadre de confiance

**Audrey LE MAREC**, Cler Solutions

Nous allons commencer par poser un cadre de confiance, c'est-à-dire un espace de sécurité dans lequel chacune et chacun se sentira libre de prendre la parole sans être jugé·e, puisque le sujet que nous allons aborder pourrait peut-être susciter des gênes et des interrogations, voire des tensions – ce qu'évidemment, nous ne souhaitons pas. Nous demandons donc aux participant·es de bien vouloir noter sur un *post-it* quelles sont pour elles/eux les notions à respecter dans le cadre de cet atelier.

*Les participants prennent notes sur un post-it les notions qui leur semblent importantes à respecter dans le cadre du présent atelier. Les résultats sont les suivants :*

- *Parler en disant « je », pour que les prises de parole soient bien situées ;*
- *Utiliser une communication bienveillante et constructive en cas de désaccord ;*
- *N'utiliser le tutoiement que lorsque l'on en a envie ;*
- *Accepter la parole de l'autre ;*
- *Faire preuve d'ouverture d'esprit ;*
- *Pratiquer l'écoute active ;*
- *Ne pas couper la parole des autres ;*
- *Écouter pour apprendre, et non pour répondre ;*



## RAPPEL

- Écouter sans juger, en prenant de la distance avec ses propres représentations ;
- Pratiquer le non-jugement et le respect de l'autre ;
- Ne pas chercher à capter le regard des autres de façon excessive ;
- Débattre sans vouloir convaincre ;
- S'abstenir des procès d'intention et du « manbasching », en évitant les généralités en ce qui concerne les hommes ;
- Pratiquer l'empathie et la tolérance, et tolérer les maladresses ;
- Éviter de blesser l'autre ;
- Faire preuve de bienveillance durant les débats ;
- Ne pas être trop bavard·e et pratiquer l'écoute ;
- Ne pas accaparer la parole ;
- S'efforcer de comprendre le point de vue de l'autre.

L'ensemble de ces contributions à la définition du cadre de confiance sont réunies avec l'accord de toutes et de tous autour des notions de l'écoute active jusqu'au bout de l'expression de l'autre, de la bienveillance et du non-jugement, de l'anonymisation des propos tenus lors de cet atelier, du fait de ne pas accaparer la parole et de faire preuve de confiance. Ces consignes sont affichées dans la salle et leur respect sera assuré grâce à la désignation de trois garants, auxquels il pourra être fait appel tout au long de l'atelier en cas de problème. Ces trois garants se concerteront vers la fin de l'atelier pour faire le point sur le respect ou non du cadre de confiance.

## Cadrage de l'atelier

**Barbara NICOLOSO**, Directrice de Virage Énergie

Je vais à présent, non pas vous donner à nouveau mon intervention en plénière, mais vous apporter quelques éléments de réflexion sur la question qui nous réunit.

De fait, la précarité énergétique est une affaire de genre, puisque les femmes sont plus concernées par ce phénomène que les hommes en raison des inégalités systémiques que subissent les femmes. Il s'agit tout d'abord d'un moindre accès à l'emploi et aux revenus, d'une inégale répartition des tâches domestiques et des responsabilités familiales, et la lutte contre la précarité énergétique interroge donc quant à la possibilité de lutter par ce biais contre ces inégalités systémiques.

Dans le cadre de cette action, il convient sans doute de distinguer ce qui relève des personnes accompagnées de ce qui relève en propre du métier des personnes qui les

accompagnent, ceci en regard avec les questions de genre. Par ailleurs, il faut peut-être s'interroger pour savoir si l'on adopte dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique une approche égalitaire ou une approche en termes d'équité, et savoir comment traiter également les questions du vieillissement des femmes – ce d'autant plus que les femmes âgées sont souvent invisibilisées –, ainsi que l'impact de la présence d'enfants et de la situation des familles monoparentales.

Il faudrait aussi sans doute se soucier de la façon d'amener la question du genre dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique sans braquer les personnes concernées, en ayant en particulier à l'esprit l'utilisation malveillante du concept de genre par certains courants idéologiques. Il faudrait aussi savoir à qui cette préoccupation s'adresse : agences publiques, ministères, etc., et s'interroger pour savoir quels sont les besoins en présence : financements, formation, moyens humains, etc.

Enfin, il faudrait se questionner de façon globale pour savoir ce qui manque pour que la question du genre soit prise au sérieux dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques, et notamment dans le contexte des politiques publiques de lutte contre la précarité et des politiques environnementales, en particulier énergétiques. Il faut aussi noter que la question du lien entre genre et précarité énergétique est émergente, ce qui renforce l'intérêt de cet atelier qui regroupe des actrices et des acteurs de terrain.

### Une participante

Il faut peut-être aussi tenir compte du fait que parmi les participants à cet atelier se trouvent ou non des personnes en situation de précarité, de façon temporaire ou durable. Les professionnel·les de l'action sociale ne sont pas toujours épargné·es à ce sujet.

## Formulation de problématiques

### Claire BALLY, Cler Solutions

Je vais à présent distribuer à chacune et chacun une bandelette de papier sur laquelle il vous sera possible de poser la question qui vous interpelle principalement dans le cadre de cet atelier. Ces questions seront ensuite affichées avant de constituer trois sous-groupes de travail pour les élaborer collectivement.

*Les participants inscrivent sur leurs bandelettes de papier les questions qui les préoccupent le plus. Les différentes questions qui en émanent sont les suivantes :*

- *Comment aborder la question que pose cet atelier auprès d'acteurs politiques, qui pourraient aider à faire évoluer la situation ? Bien qu'il s'agisse*



## RAPPEL

essentiellement d'hommes, comment éviter de tomber dans des débats stériles ? L'approche en termes de genre relève-t-elle du féminisme ou du souci d'égalité ? Comment dépasser cette éventuelle opposition ? ;

- Comment convaincre les décideurs de s'emparer de la question que traite cet atelier, quelles que soient leurs orientations politiques ? ;
- Comment faire pour favoriser la prise de conscience d'élu·es déjà très impliqué·es sur les questions sociales à propos du genre et de la précarité énergétique compte tenu de l'immensité des défis existants en matière sociale ? ;
- Comment amener à une prise de conscience sur le fait que la précarité est bien liée au genre, tant auprès des hommes que des femmes en général ? ;
- Quelles seraient les formations nécessaires pour mieux prendre en compte la question du genre dans le cadre de l'accompagnement à la lutte contre la précarité énergétique ? ;
- Comment prendre en compte la question du genre dans le cadre de l'accompagnement des ménages en précarité énergétique ? ;
- Pourquoi les femmes concernées se sentent-elles coupables d'être en situation précaire ? ;
- Comment prendre en compte le lien entre violences faites aux femmes et précarité subie lorsque des femmes ont fui leurs anciens conjoints ? Comment les accompagner dans ce genre de situations ? ;
- Face à une monoparentalité essentiellement féminine, n'y a-t-il pas un espoir pour la société de demain ? ;
- Quels sont les bons outils pour entendre et comprendre les situations des femmes en précarité énergétique ? ;
- Quelles compétences développer pour mieux prendre en compte les questions de genre ? Au-delà des approches théoriques et du souci d'universalité, faut-il en passer à moment donné par la non-mixité, dont l'efficacité est documentée ? ;
- Les dispositifs de soutien aux personnes en précarité énergétique prennent-ils en compte les spécificités de genre ? Comment le savoir ? Comment concevoir les politiques publiques en prenant en compte les questions de genre ? ;
- L'approche intersectionnelle peut-elle être utile pour prendre en compte les différents types de discriminations dans le domaine de la précarité énergétique ? ;
- L'approche en termes de genre peut-elle être une bonne porte d'entrée pour aller vers l'analyse en termes d'intersectionnalité ? ;



## RAPPEL

- Comment faire apparaître les inégalités de genre en termes de précarité énergétique dans le cadre de la production des données statistiques, ceci afin de favoriser la prise de conscience collective ? ;
- Comment former les futurs professionnel·les qui interviendront auprès de personnes en précarité énergétique aux questions de genre, afin que les femmes prennent plus de place dans la société ? ;
- En termes d'accompagnement des personnes en précarité énergétique, et notamment lors des visites à domicile, la non-mixité peut-elle être rassurante ? ;
- Comment faire face au sentiment de fatalité que connaissent nombre de personnes en précarité énergétique, et notamment les femmes concernées ? Comment les faire sortir de ce sentiment ? ;
- Comment repérer les familles invisibles en précarité énergétique, notamment les familles monoparentales qui ne font appel à aucune aide ? ;
- Quelle est la crédibilité des professionnel·les de terrain dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, notamment lorsqu'ils/elles ne proposent que de petits gestes ? ;
- Comment lutter contre le stéréotype qui veut que les femmes soient consignées dans l'espace du foyer ? ;
- Comment lutter contre le fait que les conseils apportés aux personnes en précarité énergétique par une personne jeune et/ou une femme restent moins bien reçus que ceux donnés par un technicien homme d'âge mûr ? ;
- Quels sont les leviers efficaces pour supprimer l'emprise patriarcale, notamment en ce qui concerne les hommes qui ne s'y reconnaissent pas ?

## Sélection des questions à traiter en sous-groupes

Claire BALLY, Cler Solutions

Il est à présent demandé aux participants de choisir par vote trois questions au sein de la liste ci-dessus, avant qu'elles soient traitées dans le cadre de trois sous-groupes. Les participantes et les participants pourront ensuite se répartir selon leurs centres d'intérêt entre les différents sous-groupes.

À l'issue du vote, les trois thèmes suivants sont retenus pour les trois sous-groupes de travail :

- Sous-groupe n°1 : Comment évoquer les questions de précarité énergétique et de genre face aux décideurs ? ;



# RAPPEL

- *Sous-groupe n°2 : Comment aller au-delà des stéréotypes de genre dans le cadre de l'accompagnement des personnes en précarité énergétique ? ;*
- *Sous-groupe n°3 : Comment dépasser le sentiment de fatalité que peuvent ressentir les femmes en précarité énergétique ?*

*Les participant·es se répartissent en trois sous-groupes pour élaborer collectivement les questions à traiter.*

## Restitution des sous-groupes

### **Restitution du sous-groupe n°1 : Comment évoquer les questions de précarité énergétique et de genre face aux décideurs ?**

Selon les travaux du sous-groupe, il faut tout d'abord souligner auprès des décideurs quels sont les faits en matière de genre et de précarité énergétique, en rappelant les inégalités systémiques entre femmes et hommes, tout en expliquant le cercle vicieux de la précarité.

En effet, 60 % des personnes en précarité sont des femmes, ce qui engendre chez les membres du sous-groupe colère, déception et inquiétude –, d'autant plus dans le contexte des régressions que l'on constate actuellement au niveau politique –, mais qui appelle aussi à de l'espoir compte tenu des avancées obtenues et de la prise de conscience actuelle, dont le présent atelier témoigne.

Pour autant, un grand nombre de données chiffrées manquent toujours en matière de genre et de précarité énergétique, et l'on ne connaît pas vraiment à ce jour l'impact spécifique de la précarité énergétique sur la santé des femmes et des enfants. Les modalités d'utilisation des chèques énergie, des programmes CEE et de l'aide à la rénovation ne sont pas non plus connues en ce qui concerne spécifiquement les femmes. Plus globalement, quel avenir pour les droits des femmes dans ce contexte ?

Pour apporter des solutions, il faudrait réfléchir à la mise en place d'un droit d'accès à l'énergie pour toutes et tous en se fondant sur des critères d'équité et non d'égalité. Il faudrait pour cela sensibiliser les milieux féministes aux questions d'énergie, et en parallèle, sensibiliser les milieux de l'action énergétique aux questions de genre.

Il convient aussi de produire des données pertinentes en faisant appel aux sciences sociales telles que la sociologie et la statistique, et de développer une approche en termes de santé, ce qui permet d'introduire moins directement les préoccupations relatives aux femmes et aux enfants.

Du côté des professionnel·les de l'accompagnement à la lutte contre la précarité énergétique, il faudrait sans doute adopter des logiques d'autogestion et d'autodéfense pour amener dans le débat la question du genre et montrer qu'elle est pertinente. De façon plus large, il semble que la lutte contre le patriarcat revient à



## RAPPEL

abattre le capitalisme, ce qui semble la voie à suivre.

Du point de vue concret, il faudrait mettre en place un grand plan national d'investissement contre la précarité énergétique et le financer massivement, notamment en faisant appel à des programmes CEE, ce qui permettrait d'apporter des solutions aux femmes concernées sans forcément afficher en clair cette préoccupation. En l'attente, il faut absolument maintenir le programme Slime.

### **Restitution du sous-groupe n°2 : *Comment aller au-delà des stéréotypes de genre dans le cadre de l'accompagnement des personnes en précarité énergétique ?***

Tout d'abord, dans le cadre des visites à domicile, la légitimité des femmes accompagnatrices des personnes en précarité énergétique à apporter des conseils techniques reste trop souvent interrogée en pratique, tout comme celle des hommes à aborder le volet social de la question. Il conviendrait donc d'apporter aux chargé·es de visite des formations plus techniques en ce qui concerne les femmes et des formations abordant davantage les aspects sociaux en ce qui concerne les hommes.

En parallèle, il faudrait pouvoir disposer de données précises en matière de genre et de précarité énergétique, sachant que les femmes, d'expérience, sont plus concernées par cette forme de précarité. Il faudrait aussi travailler sur les stéréotypes portés par les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique eux-mêmes, ceci en remettant en perspective leurs représentations.

Par ailleurs, bien souvent, les femmes ressentent de la colère lorsque leurs compétences sont délégitimées du fait de leur genre dans le cadre de leurs pratiques professionnelles, même si l'arrivée de nouvelles générations pourrait être susceptible d'améliorer la situation. Il faudrait aussi s'interroger sur les perceptions des hommes en précarité énergétique, qui peuvent être moins repérés que les femmes, ainsi que sur leurs éventuels sentiments de culpabilité.

Le sous-groupe s'est aussi interrogé sur la possibilité de mettre en place des quotas d'hommes dans les métiers de l'action sociale et des quotas de femmes dans ceux du bâtiment. Dans cette logique, il faudrait apporter des formations aux métiers du bâtiment aux femmes, et des formations aux métiers de l'action sociale aux hommes, et en parallèle apporter davantage de formation technique dans le cadre du programme Slime. Il faudrait également mettre les décideurs dans la peau de femmes en situation de précarité énergétique alors qu'elles sont à la tête de familles monoparentales. Des visites de ménages par des accompagnateurs des deux genres vêtus de tenues uniques, telles que des salopettes de plombier, pourraient également jouer un rôle en faveur de la prise de conscience des problèmes en présence.

Il faudrait enfin éduquer les jeunes générations et les générations futures pour que les femmes aient plus de place dans les métiers jusqu'ici majoritairement masculins.



## **Restitution du sous-groupe n°3 : *Comment dépasser le sentiment de fatalité que peuvent ressentir les femmes en précarité énergétique ?***

Selon les travaux du sous-groupe, les difficultés vécues par les familles monoparentales et les personnes seules sont en grande partie comparables, et l'attitude de ces deux types de ménages vis-à-vis des professionnel·es est souvent similaire en ce qui concerne la capacité des femmes à apporter des solutions techniques : en l'espèce, les stéréotypes de genre propres à la société patriarcale sont souvent partagés par les femmes comme par les hommes.

Pour aller au-delà de ces stéréotypes, il conviendrait d'outiller les professionnel·les notamment, et dans l'idéal, il faudrait que chacune et chacun puisse se mettre dans la peau d'une personne de l'autre genre. Dans un ordre d'idées proche, il serait intéressant d'utiliser lors des visites ou à d'autres moments des vêtements non genrés, par exemple pour bricoler ou pour faire la cuisine.

Au-delà, il faudrait mettre en œuvre des solutions politiques et législatives, notamment pour apporter à toutes et tous dans le cadre de l'enseignement les gestes de base du bricolage et de la gestion technique et quotidienne des logements. Cela favoriserait une évolution qui aboutirait faire en sorte que les différents métiers soient moins genrés.

## **Suites et remerciements**

### **Claire BALLY, Cler Solutions**

Merci à toutes et tous. En 2026, le RAPPEL poursuivra le travail sur les questions de genre et de précarité énergétique à travers la constitution d'un groupe de travail, auquel les participant·es au présent atelier sont naturellement convié·es.